



PRÉFET DE L'ORNE

**Direction départementale de la cohésion sociale
et de la protection des populations de l'Orne**

Service cohésion sociale

Cité administrative – Place du général Bonet – CS 50003
61013 ALENÇON cedex

Affaire suivie par : **Sophie PETIT**
Tél. : 02 33 32 42 91
Courriel : sophie.petit@orne.gouv.fr

**Compte-rendu de la réunion du réseau des acteurs de jeunesse ornais du 25 mars 2014 à
Tourouvre :**

**« La réforme des rythmes éducatifs au sein des PEL :
Quels enjeux ? Quelles articulations ? »**

Présents :

Stéphane BASSE, coordonnateur PEL, CDC du Pays d'Andaine
Evelyne BIEGLE, responsable enfance jeunesse, Radon
Aurélie BLOUET, coordonnatrice PEL, CDC du Canton de Tinchebray
Jaouad BOUYAHYA, coordonnateur périscolaire, CDC des Pays de l'Aigle et de la Marche
Sarah EUDELIN-HEDOU, CDC du Val d'Orne
Laëtitia FONTANIER, directrice centre social et coordonnatrice PEL, La Ferté-Macé
Anthony FORTIN, coordonnateur enfance et jeunesse, CDC Perche Sud
Cécile GAUTIER, coordonnatrice PEL, L'Aigle
Florent JAMBIN BURGALAT, chef de service cohésion sociale, DDCSPP de l'Orne
Arthur LEPELLETIER, conseiller d'éducation populaire et de jeunesse, DDCSPP de l'Orne
Elsa HEE, coordonnatrice PEL, CUA
Estelle MARTIN, directrice du pôle animation P.Sévin, Rai
Nelly MAUDUIT, chef de service scolaire, CDC des Pays de l'Aigle et de la Marche
Elise MONTIER, coordonnatrice PEL, CDC du Haut-Perche
Stéphane PARRAIN, directeur vie éducative et sportive, CUA
Sophie PETIT, suivi administratif PEL, DDCSPP de l'Orne
Antoine RIOUX, coordonnateur jeunesse, Sées
Céline RUYET, responsable pôle enfance et jeunesse scolaire, CDC du Bassin de Mortagne au Perche
Stéphanie SOUALMI, coordonnatrice enfance et jeunesse, CDC de la Vallée de la Haute Sarthe
Mélanie VANDERRIELE, responsable enfance et jeunesse, CDC du Val d'Orne

Excusés :

Nathalie BENE, coordonnatrice PEL, CDC du Bocage de Passais

Intervenants extérieurs :

Mickaël BROHAN, Ligue de l'Enseignement de l'Orne
Stéphane CORVEE, Ligue de l'Enseignement de l'Orne
Mathieu GONIDEC, CEMEA de Basse-Normandie
Didier JOSSE, CEMEA de Basse-Normandie

Séquence 1 (09h30 – 10h30) : INTRODUCTION ET ELEMENTS DE CADRAGE

1. Réinstallation du réseau : contexte et objectifs

• **ELEMENTS DE CONTEXTE**

2011 – 2013 : une offre ne répondant pas toujours aux attentes, un désengagement des participants

⇒ **Plusieurs difficultés :**

- Une animation critiquée
- Disponibilité du personnel de la DDCSPP
- Une dynamique de groupe pas toujours favorable (baisse de la participation, démotivation, postures parfois négatives ne pointant parfois que les freins, les impossibilités à faire...)

Une conviction toujours présente quant à la pertinence à développer des dynamiques de réseaux dans le champ des politiques éducatives et de jeunesse

- Un besoin exprimé par de nombreux coordinateurs pendant la pause de 2013
- Des professionnels parfois isolés, d'où un intérêt fort à rompre l'isolement
- Une actualité particulièrement riche qui nécessite d'autant plus des espaces d'échanges et de réflexion (élections, réforme des rythmes, de la carte territoriale, transferts de compétences)

2014 : une réinstallation qui se veut prendre en compte les difficultés du passé

- Une programmation se voulant proche de l'actualité, des besoins et enjeux identifiés
- Un pilotage et une animation davantage partenariale :
 - la DDCSPP repositionnée en pilote,
 - des journées co-construites et co-animées avec les mouvements d'éducation populaire et les partenaires institutionnels (ex : la CAF et la MSA)
 - recherche de nouveaux partenaires variés
 - va et vient sphères ACM/PEL
 - développement de sessions spécifiques pour les élus
- Une articulation à renforcer avec d'autres interventions et réseaux (accompagnements individuels, réseau PRDA, éventuellement réseaux locaux : perche, bocage, etc.)

→ une approche partenariale également matérialisée par un comité de suivi PEL regroupant les partenaires institutionnels et les mouvements d'éducation populaire

• **FINALITÉS ET MODALITÉS**

Finalités :

- Constituer et développer des savoirs communs et une identité professionnelle collective
- Favoriser le développement des compétences professionnelles des participants
- Favoriser la réflexion, la prise de recul et l'analyse des pratiques des participants

Modalités :

- **Un réseau de soutien :**

Fourniture de ressources (informations, apports théoriques, conseils, etc.) sur lesquelles les acteurs peuvent s'appuyer dans leur activité professionnelle

- **Un réseau de partage :**

Partage d'expériences, d'analyses, d'outils, de solutions trouvées face à telle ou telle problématique

- **Un réseau d'action collective :**

(Eventuellement, à moyen terme) : réalisation d'actions communes avec un intérêt partagé (création d'outils communs, actions de communication, mutualisations de ressources...)

• **LES PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT**

- Volontariat
- Participation régulière, active et constructive
- Respect mutuel et bienveillance
- Approche « non jugeante » (toutes les questions ou remarques sont les bienvenues)
- Confidentialité des échanges (sauf accord explicite pour diffusion)
- Positionnement de chacun en tant qu'aidé et aidant
- Un travail de construction collective
- Des participants mobilisés dans la constitution de traces écrites pour permettre la restitution aux absents avec l'engagement de la DDCSPP à formaliser des restitutions

2. Orientations de l'AAP 2014-2015

• **CE QUI NE CHANGE PAS :**

- « *valeurs* » du PEL : intérêt des enfants ou jeunes des territoires, prise en compte de l'ensemble des temps de vie, notion d'éducation partagée
- recours à la *méthodologie de projet*, attention particulière aux modalités d'*animation* et de *pilotage* du PEL
- *appui sur les collectivités* détentrices de la compétence éducative
- *concours financier* aux associations voire aux collectivités sur les programmes « jeunesse » et « sports »
- *appui méthodologique* (accompagnement individuels, réseau des acteurs de jeunesse) aux collectivités

• **CE QUI CHANGE :**

- inscription des PEL dans une *approche pluriannuelle* (ébauches d'orientations a minima triennales, actions annuelles)
- concours financier de l'Etat aux *actions associatives structurantes*

• **EN PRATIQUE :**

- un dossier PEL déposé par la collectivité (avec une annexe « orientations pluriannuelles »)
- un dossier de demande de subvention « association »
- un dossier de demande de subvention « collectivité » (le cas échéant)

- **CALENDRIER :**

- diffusion et mise en ligne de l'appels à projets : 21 mars 2014
- date limite de retour des dossiers complets :
6 juin 2014
- notification des attributions de subvention :
12 juillet 2014
- mise en paiement des subventions : août / septembre 2014

3. Questions / échanges avec les participants

4. Point d'actualité sur la mise en œuvre de la réforme : échéances, analyse des POTS, analyse des PEDT reçus

- **ANALYSE DES PEDT**

Une forte hétérogénéité : des projets traduisant des approches différentes

- Entre les collectivités s'appuyant sur des ressources existantes (organiseurs d'ACM, agents/techniciens sensibilisés aux projets en matière éducative + préexistence de PEL, CEJ) et les collectivités ayant tout à construire
- Dans le niveau d'ambition de l'offre sur les temps périscolaires : de la garderie améliorée aux projets porteur d'une forte ambition éducative
- Dans la prise en compte de l'intérêt de l'enfant (respect de ses besoins, de ses rythmes)
- Dans le niveau de précision et de lisibilité des projets (respect d'une méthodologie, articulations état des lieux/objectifs/moyen)

Une opposition rural/urbain à relativiser :

- Existence de dynamiques intéressantes sur des territoires uniquement ruraux (à l'échelle de CDC essentiellement)
- Des difficultés de mise en œuvre sur certains territoires ruraux souvent liées à un portage par une commune « isolée » ou un SIVOS avec peu de leviers d'action (pas de techniciens en mesure d'animer le projet notamment)
- Une complexité de mise en œuvre + importante sur les territoires où beaucoup d'enfants sont présents (notamment les territoires urbains)

→ enjeu d'identification du niveau de portage pertinent (commune / intercommunalité)

→ renvoie à une réflexion à mener sur les attributions de compétences : scolaire, périscolaire, extrascolaire

Des aspects encourageants à souligner :

- La formulation dans certains projets de réelles intentions éducatives (épanouissement des enfants, respect de ces besoins, citoyenneté, autonomie, développement durable, implication des familles, réussite scolaire, accessibilité des activités, etc.)
- Un travail sur l'offre d'activités : une volonté de diversité et d'incitation à la découverte pour les enfants dans différents domaines (activités artistiques et culturelles, sportives, scientifiques, éducation à l'environnement et développement Durable, technologies de l'information et de la communication, etc.)
- Une volonté de s'appuyer sur les ressources locales existantes (dans les collectivités, dans les associations, personnels des écoles, animateurs professionnels, bénévoles)

- Une forte majorité de collectivités cherchant à s'approcher du principe de gratuité sur les TAP

Des aspects à préciser, à consolider :

- La formulation des objectifs éducatifs du PEDT
- Les modalités de pilotage et de concertation :
 - o composition (représentativité des acteurs de la réforme : collectivités, enseignants, animateurs, parents, associations, institutions, etc.)
 - o fonctionnement des instances (fréquence des rencontres, modalités de travail instances de réflexion et proposition ou instances décisionnelles)
 - o organisation interne à la collectivité (missions de coordination, référents de site, animateurs → organigramme)
- Les modalités de suivi et d'évaluation :
 - o Définition de critères et indicateurs quantitatifs et qualitatifs
- Les réorganisations internes, recrutements et formations envisagées
- Le cadre réglementaire choisi pour la mise en œuvre des activités
 - o Déclaré en ACM ou non
 - o Taux assouplis souhaités ou non

→ enjeu des attendus induits par la formulation du dossier PEDT type transmis aux collectivités

• **ANALYSE DES POTS (source GAD du 27/02/2014 DSDEN)**

- 194 écoles dans le département de l'Orne
 - 23 écoles entrées dans la réforme à la rentrée 2013
 - 171 à venir pour la rentrée 2014
- Sur les 171 POTS
 - 139 POTS sont arrêtés
 - 32 en cours d'instruction
- Des journées d'enseignement, de 4h à 6h de cours, pour une durée moyenne de 5h (12 demandes de dérogation pour un temps d'enseignement supérieur à 5h30)
- Des matinées allant de 2h45 à 3h30 de cours, pour une durée moyenne de 3h05 (83% des matinées avec 3h de cours)
- Des après-midi de 45 minutes à 3h d'enseignement, pour une moyenne de 2h
- Les mercredis matins pour 94% des écoles de 3h d'enseignement

Voir annexe 1

Séquence 2 (10h30 – 11h30) : BRAINSTORMING EN GROUPE ET IDENTIFICATION DES PROBLEMATIQUES PARTAGEES

Suite aux nombreux échanges, les problématiques suivantes sont identifiées et constituent les différents groupes de travail :

- Esprit de la réforme et intérêt de l'enfant
- Portage politique et médiation
- Qualification, encadrement et législation
- Evaluation et transition vers ...

Séquence 3 (11h45 – 12h30) : TRAVAIL EN GROUPES SUR LES THEMATIQUES IDENTIFIEES

Selon le choix des participants, les quatre groupes de travail se constituent, et un rapporteur est nommé au sein de chaque groupe.

Séquence 4 (14h00 – 15h15) : RESTITUTION DES TRAVAUX EN GROUPE

GROUPE DE TRAVAIL 1
Encadrement, législation, qualifications...

1- Taux d'encadrement (1/18 assez dure, 1/14 plutôt jouable)

⇒ en fonction de l'activité

⇒ motivation des enfants (choix)

⇒ taux d'encadrement maximum représentant la qualité souhaitée

2- Qualifications / formations

3 choix :

1) Formations qualifiantes (BAFA, CQP, CAP petite enfance, BAFD, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS, BAAPAT...)

= diplômes à adapter en fonction des missions, des encadrants

= PLAN DE FORMATION

2) « Equivalences » (ATSEM, professeur des écoles, VAE...) = se renseigner

Et cadres d'emploi pour agents animation (filière animation FPT)

3) Formation continue (formation en interne, CNFPT, mouvements d'éducation populaire)

3- Nature et durée des contrats

- Prise en compte des réunions, des temps de préparation, trajets, temps de concertation
- Essayer d'aller vers du temps plein en annualisant et en ayant des missions complémentaires
Ex : ATSEM sur temps scolaire (TAP), pause méridienne
- Cela n'interdit pas de s'appuyer sur des bénévoles et vacataires MAIS avec problématiques (bénévoles absents, vacataires mobilisés sur actions spécifiques)
- Problème de mobilisation de tous les intervenants sur un même temps, ou alors différents degrés de réunions

Pistes de solutions différentes :

- Souplesse au sein de l'équipe
- Entrée par projet pédagogique à la place d'entrée par activités (2 groupes rassemblés sur une activité pour mixer 1 qualifié et 1 non qualifié)

GROUPE DE TRAVAIL 2
Evaluation et transition vers...

- Faire une définition commune de ce qu'est une évaluation :
 - ⇒ Pourquoi ?
 - ⇒ Par rapport à quoi ?
 - ⇒ Par qui et comment ?

Penser à l'organisation de l'évaluation = par qui et à quel moment ?

- Dans l'évaluation, inclure une évaluation scientifique = l'impact de la réforme
 - ⇒ Sur l'enfant et autour
 - ⇒ Sur les apprentissages
 - ⇒ Sur les aspects sociétaux

Travailler avec des acteurs extérieurs et indépendants (ex : IREPS, laboratoires de recherche universitaire)

- Faire une évaluation globale et ensuite par site

CONCLUSION :

Se baser sur un référentiel partagé et dans le cadre d'un comité de pilotage

GROUPE DE TRAVAIL 3
Portage politique et médiation

- Si pas de portage politique
 - ⇒ Pourquoi ?
 - blocage sur la réforme
 - multiplication des commissions
 - effeuillage des compétences (scolaire, périscolaire, enfance/jeunesse)
 - complexité des territoires
- Si portage politique
 - ⇒ Collaboration avec tous les acteurs potentiels
 - ⇒ Créer du lien (élus, enseignants, animateurs, parents, bénévoles... = continuité éducative)
 - Ex : organisation d'un temps « café » pour qu'enseignants et animateurs puissent échanger
 - ⇒ Valorisation de l'existant

GROUPE DE TRAVAIL 4
Esprit de la réforme et intérêt de l'enfant

Objectif de la réforme : allègement de la journée de classe

Constats : l'intérêt de l'enfant se confronte à la réalité des contraintes :

- Organisationnelles
- Financières
- Géographiques
- Temporelles
- Politiques
- Moyens humains

- ⇒ En fonction de ces contraintes, du cadre, ré intégration de l'intérêt pour l'enfant
- ⇒ Appréciation différente en fonction des acteurs (animateurs, élus, enseignants, parents, ...)

Communication :

- ➔ Questionnaire, livret d'accueil, journal, ...
- ➔ Rencontres, réunions d'information
- ➔ Comité de pilotage

⇒ **EDUCATION PARTAGÉE**

Séquence 5 (15h15 – 16h20) : APPORTS, FOCUS

La Ligue de l'Enseignement de l'Orne fait une présentation des différents rythmes chronobiologiques de l'enfant (voir annexe 2).

Les CEMEA de Basse-Normandie présente un diaporama sur les enjeux de la formation et du recrutement, en expliquant les différents types de formation (voir annexe 3).

Séquence 6 (16h20 – 16h30) : CONCLUSION

Les participants expriment leur ressentis sur cette première journée de rencontre et la réinstallation du réseau des coordonnateurs PEL :

- Echanges, raison d'être de ce genre de réseau
- Plus-value
- Rencontres
- Connaissances
- Enrichissement / Idées
- Perspectives
- Prendre du recul
- Conforté dans ses choix
- Travail en petits groupes très intéressant

Rappel des prochaines réunions du réseau des acteurs de jeunesse ornais PEL :

➤ **PEL et CEJ : des démarches complémentaires au service d'une politique éducative**

En partenariat avec la CAF de l'Orne et la MSA Mayenne-Orne-Sarthe

Le 17 avril 2014 à Juvigny-sous-Andaine, CIDPA, 12 rue Jean Moulin (locaux de la CDC)

9h15– 16h00

➤ **Le PEL, un outil de définition d'un projet politique en matière éducative**

En partenariat avec les CEMEA de Basse-Normandie

Le 7 octobre 2014 à La Ferté-Macé, Centre socioculturel fertois, 14 rue Louis Pasteur

18h30-21h00

Réseau des élus

➤ **Le pilotage et l'animation d'un PEL : Quelles instances ? quels outils ?**

En partenariat avec la Ligue de l'Enseignement de l'Orne

Le 18 novembre 2014 à L'Aigle, Maison des associations, rue Marcel Guiet / 9h15 – 16h00

Annexes jointes au compte-rendu :

- Annexe 1 : présentation par la DDCSPP pour la journée de rencontre
- Annexe 2 : présentation de la Ligue de l'Enseignement de l'Orne sur les rythmes chronobiologiques de l'enfant
- Annexe 3 : présentation par les CEMEA de Basse-Normandie sur la formation et le recrutement